

**Type de réunion**

**Réunion d'arrondissement**

Des interventions d'opposants à ce débat ont ouvert la discussion et ont présenté leur refus de participer à ce débat en remettant en cause la politique du gouvernement dans le domaine de l'éducation nationale

**Le thème du débat : définir les missions de l'école.**

**02 : Quelles doivent être les missions de l'Ecole à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?**

Tout d'abord a été effectué un petit rappel sur les missions de l'Etat. Il assure directement ou indirectement la scolarisation de tous les enfants, de l'âge de deux ou trois ans jusqu'à l'âge de vingt ans en moyenne. A l'investissement de la Nation pour sa jeunesse correspond une demande sociale d'éducation, en effet le métier et la position sociale dépendent étroitement de la trajectoire scolaire et de la capacité de formation. Assurée de la place qu'elle occupe au sein de la communauté et dans la vie des familles, l'Ecole devrait l'être également de son rôle. Instruire, éduquer, former sont la pluralité des termes que l'on utilise pour désigner sa mission.

Une question en découle : est ce que l'Ecole doit tout gérer, vie scolaire de l'enfant, sa vie familiale ou seulement continuer de réaliser sa mission. Comment peut elle concilier éducation et instruction ?

Selon les quartiers, les réponses y sont différentes. On n'a jamais à faire au même public. Cette question élargit le problème à la société entière, on en vient aussi à évoquer la ghettoïsation de différentes composantes de notre société et ses conséquences sur l'enseignement dispensé.

L'animateur continue le débat en citant un discours de Léon Bourgeois (ministre de l'instruction publique et président de la Ligue de l'enseignement) : « l'adolescent doit être préparé non seulement à son métier mais à la vie et qu'il ait à l'âge d'homme, acquis non seulement les connaissances, mais encore et surtout les forces qui lui seront nécessaires pour remplir le triple devoir et porter la triple dignité du chef de famille, du soldat et du citoyen ». La citation témoigne du fait que pour les pères fondateurs de l'Ecole Républicaine, l'éducation morale et la formation du citoyen font partie des missions de l'Ecole. Notre situation historique est si différente qu'elle explique les incertitudes contemporaines :

D'une part le déclin des institutions qui accompagnent l'Ecole dans sa fonction d'encadrement de la jeunesse laisse la famille en première ligne sur le terrain de l'éducation. La famille n'est plus tout à fait « la cellule de base » de la société qu'elle était autrefois et tend à devenir une association d'individus libres et égaux ; les parents sont en outre concurrencés dans leur mission éducative par les médias : suffit il aujourd'hui de rappeler les parents à leur devoir d'exercice de l'autorité parentale ou bien faut il admettre que l'école doit assumer davantage de responsabilités dans sa mission éducative ? Cette question est récurrente et revient tout au long du débat. On peut aussi se demander si la stricte délimitation des rôles est conforme à l'idéal de justice.

D'autre part « la préparation à la vie » ne peut plus avoir le même sens qu'en un temps où l'identité de l'individu était nettement définie par la place et le rôle au sein de la famille ainsi que par l'appartenance à la nation et les devoirs envers elle. L'émancipation de l'individu est devenue un but en soi et les missions que l'on assigne aujourd'hui à l'Ecole en matière de préparation à la vie en découlent : éducation à la sexualité, à la santé, prévention de conduites à risque et de l'insécurité routière... Ces missions, relèvent elles légitimement de l'éducation nationale ou bien faut il recentrer l'Ecole sur l'instruction, en considérant que sa fonction première – qu'aucune autre institution ne peut remplir à sa place- est de dispenser un enseignement de qualité ?

La multiplication des missions dans l'ordre de la transmission des savoirs se traduit par l'empilement des enseignements et des connaissances dont on juge qu'elles sont indispensables au développement

de l'homme et du citoyen. Le nombre de disciplines et le poids des programmes augmentent, ce qui rend fort incertaine leur maîtrise finale par les élèves. Faut-il approfondir quelques disciplines fondamentales ou bien donner aux élèves la possibilité de découvrir une grande diversité de matières tout en favorisant le travail interdisciplinaire ? Faut-il en outre enseigner tout ce qui paraît devoir l'être à tous les âges de la vie de l'élève ou bien faut-il distinguer davantage les missions de l'école élémentaire, du collège et du lycée ?

Autre question soulevée dans ce débat : le contenu de l'enseignement ?

« On n'emplit pas un cerveau comme un entonnoir ». Le contenu de l'enseignement, c'est la façon d'éduquer et d'inculquer des valeurs éducatives, elle ne se fait pas de n'importe quelle manière.

Est-ce que cette adaptation doit former des jeunes à une culture générale ? L'élève doit être bien dans sa peau, dans sa tête pour pouvoir s'épanouir et trouver sa vie, son métier. Le terme « culture générale » est différent de « connaissances spécifiques ».

Le but d'une formation, c'est donner l'envie à tous de réussir. L'école n'a pas pour but de ne dispenser qu'une culture générale mais bien de donner l'envie de fouiller, de découvrir et d'approfondir leurs cours.

Des études montrent que les élèves en difficultés développent des connaissances contraires à la culture scolaire. Certains adolescents ont un comportement de rejet face à l'école. L'école est là pour apprendre à l'enfant à être un élève. L'apprentissage consiste à adopter une façon de se comporter face à l'enseignement et aux savoirs.

Pour que l'école prenne tout son sens, il faut que parallèlement à l'école, la société puisse donner à tous les enfants les moyens de subvenir à leurs besoins primaires : manger, s'habiller...

La loi d'orientation de 1989 : « aucun élève ne devrait sortir sans le niveau V, c'est-à-dire le CAP se voulait, à cet égard aller dans le sens d'une plus grande démocratisation. »

Comment peut-on lutter contre l'échec scolaire ? Le meilleur moyen pour améliorer l'Ecole est de créer une méthodologie de travail. A travers la qualité des enseignants, on doit enrichir le contenu de l'école avec des initiations variées comme les langues étrangères, la musique, la sensibilisation aux différents matériaux, et ouvrir peut-être plus le collège sur l'enseignement technique.

Il existe trois partenaires de l'Ecole : les enseignants, les élus et les parents. Lors de ce débat, on constate que bien des parents sont absents. Ils ont été peut-être plus nombreux aux débats organisés dans les établissements scolaires.

Il a été souligné aussi que l'Ecole manquait de moyens pour s'ouvrir sur de nouvelles matières comme l'informatique et qu'elle avait besoin d'être soutenue. Elle est à la recherche de nouveaux financements.

L'école en milieu rural est essentielle et tend à se pérenniser grâce à la création des RPI, regroupements pédagogiques intercommunaux suscités par les communautés de communes. Ces écoles n'ont pas toujours de grands moyens, mais la qualité de l'enseignement y est souvent soulignée. Pour autant, les situations sont contrastées selon les territoires.

Il faudrait peut-être que l'Etat imagine une meilleure péréquation des moyens les territoires urbains et les territoires ruraux.

La complémentarité des compétences des collectivités territoriales et de l'Etat se révèle difficile à comprendre. Le meilleur rendement selon un élu est le mélange d'une décentralisation et d'une déconcentration des moyens de l'Etat.

L'école est une institution qui a pour horizon l'avenir : Il est tentant de lui demander de pallier les carences de la société contemporaine et d'exiger d'elle qu'elle prépare l'avènement d'une société plus juste. Faut-il demander à l'Ecole de contribuer à réduire les inégalités sociales ou bien plus modestement d'essayer d'être juste dans son propre fonctionnement ? Même dans ce dernier cas les choses ne sont pas simples : Faut-il que l'Ecole se donne prioritairement pour ambition de réaliser l'intégration de tous en luttant contre l'échec scolaire des élèves en grande difficulté- en vue d'assurer à tous une sorte de socle culturel- ou bien doit-elle d'abord garantir l'égalité des chances d'accéder aux élites- et promouvoir au mérite les meilleurs parmi les plus défavorisés au départ de manière à jouer son rôle d'ascenseur social ?

## **18 : Comment en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?**

L'organisation du système éducatif français a été longtemps caractérisée par la prééminence du pouvoir central confortée par une administration de type pyramidal, donc fortement centralisée. L'administration de l'éducation nationale s'est largement déconcentrée au profit des services académiques.

Par ailleurs, l'organisation du premier degré d'enseignement n'a pas encore pris en compte les changements liés aux transformations de l'organisation de l'espace national et ceux liés au développement de l'intercommunalité. Malgré des notables efforts de mise en réseau, l'école primaire reste en milieu rural profondément dispersée dans des structures fragiles.

Depuis la décentralisation, jamais les enseignants n'ont été si bien formés. Tout a été bien mis en œuvre au niveau de l'information, des bibliothèques, des transports. Tout a été donné aussi pour mieux appréhender les situations sociales, il y a eu encore plus de moyens mobilisés dans les cantines scolaires. Pourtant les taux de lecture sont toujours aussi faibles à l'entrée en sixième.

Est-ce que la décentralisation de l'école qui va reposer de nouvelles bases iraient vers l'égalité des chances ?

La majorité des participants de ce débat se sont accordés sur un point, celui que la décentralisation a apporté beaucoup de moyens au niveau matériel mais que cette dernière n'a pas permis d'améliorer les résultats scolaires. « Peut être qu'on est dans une décentralisation non aboutie ?

Il ne faut pas casser un service public, qui a pour objectif de répartir équitativement les offres. »

Il a été souligné que le parcours des enfants est important en maternelle. L'importance des rapports humains à établir au sein d'un groupe (relation entre les parents, les élèves et les enseignants) permet de construire la cohérence d'un projet, c'est ce qui se fait dans les écoles maternelles mais ne se prolongent pas dans les autres établissements.

Il a été constaté que plus on monte dans la hiérarchie scolaire et moins la décentralisation est reconnue et est efficace.

Un autre problème a été longuement explicité, c'est celui des moyens, ces derniers représentent une base pour l'égalité des chances.

Aussi il est indispensable de créer les interfaces entre les parents et l'école et de renforcer les liens déjà existants.

D'autre part, il a été constaté l'obstacle de l'obligation de l'âge scolaire. Est il nécessaire de la maintenir jusqu'à 16 ans ?

Selon l'avis d'un proviseur, il serait préférable de l'étendre jusqu'à 18, 20 ans afin que dès leur sortie, ils puissent s'insérer directement. Mais cette affirmation nécessite de lourds changements dans le système éducatif actuel.

Si l'élève ne se sent pas à sa place dans le système scolaire, il faudrait créer « des systèmes de récupération » et permettre à ces élèves de leur inculquer les valeurs afin qu'ils puissent s'insérer dans la société sans difficultés.

Cette affirmation soulève la question d'une autre école.

Tous les élèves ne sont pas réceptifs à la même chose et en même temps. Alors quelles solutions pourraient t-on appliquer afin que chacun y trouve « un intérêt personnel » dont il pourra retirer un maximum d'avantages ?

La mise en œuvre d'une politique territoriale de discrimination positive avec en particulier la création en juillet 1981 par le ministre Alain Savary des zones d'éducation prioritaires (ZEP) a donné une orientation nouvelle à la politique éducative.

Un principal du collège placé en ZEP est intervenu en faisant le constat que depuis leur intégration en ZEP, les moyens financiers, techniques et personnel se sont accrus mais que les résultats scolaires et les résultats de l'établissement ne se perçoivent pas.

Une question a été soulevée par un parent d'élève, celle de savoir si les élèves se sentaient attachés à des droits, des devoirs et à leur collège ?

Il existe aussi des problèmes de pédagogie. L'école doit enseigner l'effort pour que l'enfant connaisse au moins une structure éducative.

### **03 : Vers quel type d'égalité l'Ecole doit elle tendre ?**

Cette question n'a été que partiellement traitée.

L'école est parfois soupçonnée de refléter ou de reproduire les inégalités qui émanent de la société. La situation socio-économique, territoriale ou familiale de l'enfant, son origine ethnique ou culturelle, peuvent faire obstacle à son intégration et à sa réussite. L'école doit constituer pour chacun un recours, lui permettant d'échapper à un destin social écrit d'avance. L'école cependant ne peut pas tout : elle n'est pas en mesure de faire réussir tous les élèves ni de produire une égalité parfaite. Au moins peut-on exiger d'elle qu'elle parvienne à corriger les inégalités de départ et que son fonctionnement ne contribue pas à les creuser.

A ce constat s'est joint le thème de l'égalité des chances. Pour un parent d'élève, l'égalité des chances doit être induite par la société et doit être égale pour tous.

L'Ecole doit garantir l'égalité des chances d'accéder aux savoirs et aux positions sociales les plus élevés. L'origine sociale, d'évidence, pèse lourd dans le niveau des études.

Les transformations de la société changent sans cesse les données que l'Ecole doit prendre en compte. L'évolution de la famille contemporaine crée un nouveau type d'inégalités qui ont, d'après certaines enquêtes, un impact sur la scolarité. L'origine socioculturelle demeure toutefois la principale source de l'inégalité à l'Ecole.

La concentration d'enfants issus de l'immigration transforme certains établissements en ghettos culturels, qui ne sont que le reflet des quartiers où ils sont implantés. Les inégalités socio-économiques et territoriales tendent ainsi à se cumuler, et se creusent encore davantage du fait des stratégies par lesquelles les familles s'efforcent de contourner la sectorisation.

L'école est l'interface qui permet de trouver un équilibre social. Il serait bon de mettre en place un véritable partenariat entre l'école et les parents par le biais d'incitations réciproques.